

## Première session de 2021 du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 7 et 8 avril 2021

### Notification de la Directrice exécutive

#### I. Dates, ordre du jour, lieu et participation

1. La deuxième session de 2020 du Conseil exécutif s'est tenue du 27 au 29 octobre 2020. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa deuxième session de 2020 fait l'objet du document HSP/EB.2020/28. Les décisions adoptées par le Conseil lors de cette session figurent dans le document HSP/EB.2020/29.
2. À sa deuxième session, dans sa décision 2020/6, le Conseil exécutif a décidé que la première session de 2021 du Conseil exécutif se déroulerait les 6 et 7 avril 2021. Toutefois, lors de sa réunion du 11 janvier 2021, le Bureau du Conseil exécutif a recommandé que la session soit reprogrammée pour avoir lieu le mercredi 7 avril et le jeudi 8 avril 2021. La recommandation du Bureau se basait sur le fait que les fêtes de Pâques se terminaient le lundi 5 avril 2021, et sur la disponibilité des dates du calendrier des réunions pour 2021 de la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi.
3. L'ordre du jour provisoire, qui a été approuvé par le Conseil exécutif dans sa décision 2020/6 et est disponible sur le site Web de la première session de 2021 (<https://unhabitat.org/First-session-of-the-year-2021-of-the-Executive-Board>), a été légèrement modifié par le Bureau pour inclure une mise à jour sur la réponse d'ONU-Habitat à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) au titre du point 7 de l'ordre du jour. L'ordre du jour provisoire (HSP/EB.2021/1) peut être consulté [ici](#). Conformément à l'article 6 du règlement intérieur du Conseil exécutif (HSP/HA.1/HLS.3), les documents de travail de la session seront distribués dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies avant le 10 mars 2021, quatre semaines avant l'ouverture de la session.
4. Bien qu'il soit prévu qu'en raison de la pandémie actuelle de COVID-19, la session se tienne en ligne, la Directrice exécutive a été priée de continuer à surveiller la situation au cas où il serait possible que la session se tienne soit en face à face au siège d'ONU-Habitat à Nairobi, soit sous forme de session hybride, combinant une réunion en ligne pour les représentants qui ne sont pas basés à Nairobi avec une réunion en face à face pour les représentants des missions permanentes situées à Nairobi, en fonction des mesures de précaution nécessaires liées à la pandémie. Toutefois, compte tenu de la poursuite et de l'évolution de la pandémie, le Bureau a recommandé, lors de sa réunion du 11 janvier 2021, que la Directrice exécutive prépare la session qui se tiendra en ligne en assurant des services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'ONU. Le Bureau a demandé à la Directrice exécutive de consulter la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi et le représentant du Gouvernement kényan, qui suivent tous deux de près la situation afin de déterminer le meilleur format possible pour la session.
5. La session sera ouverte le mercredi 7 avril 2021 à 9 heures (heure de Nairobi (TU+3)). Les participants doivent être connectés à la réunion en ligne avant 8 h 45.
6. Les modalités d'accès à la session en ligne seront communiquées aux participants à partir du 2 avril 2021.
7. Les [36 membres](#) du Conseil exécutif devraient participer à la session.
8. Aux termes de l'article 17 du règlement intérieur, « [t]out État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut assister aux réunions du Conseil [exécutif] ». Conformément à l'article 8 du règlement intérieur, les membres du Conseil exécutif et les observateurs doivent communiquer au secrétariat du Conseil exécutif, dès que possible et le 4 avril 2021 au plus tard, les noms de leurs représentants accrédités, de leurs représentants suppléants et de leurs conseillers, y compris leur adresse électronique, afin que les informations de connexion à la session en ligne puissent leur être envoyées. Chaque délégation devrait se composer d'un représentant accrédité et d'autant de représentants suppléants et de conseillers que nécessaire.

## II. Principales questions à l'examen

9. Au nombre des principales questions qui seront examinées par le Conseil exécutif à sa première session de 2021 figurent :

- a) Questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat ;
- b) État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2022 ;
- c) Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ;
- d) Application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat ;
- e) Progrès accomplis par ONU-Habitat dans la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement ;
- f) Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail ;
- g) Mesures prises par la Directrice exécutive pour actualiser et améliorer la gestion, les politiques et les procédures internes d'ONU-Habitat ;
- h) Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif.

## III. Consultations informelles

10. Pour faciliter les travaux du Conseil exécutif, des dispositions seront prises, sur demande, pour organiser des consultations informelles en ligne entre les groupes régionaux, qui porteront sur diverses questions, y compris tout projet de textes finals, y compris des projets de décision, dont le Conseil exécutif sera saisi pour examen et adoption éventuelle. Ces demandes peuvent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes : [chris.mensah@un.org](mailto:chris.mensah@un.org) et [unhabitat-sgb@un.org](mailto:unhabitat-sgb@un.org).

## IV. Organisation des travaux proposée pour la première session de 2021

11. La Directrice exécutive propose aux États membres l'organisation et le calendrier des travaux présentés dans l'annexe de la présente notification.

### A. Bureau

12. Conformément à l'article 9 du règlement intérieur, le Bureau du Conseil exécutif se compose d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un Rapporteur. Les membres du Bureau pour la période 2020-2021, qui ont été élus par le Conseil à sa première session de 2020, le 29 juillet 2020, assureront la conduite de la première session de 2021. La répartition géographique des membres du Conseil exécutif élus par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session en mai 2019 pour un mandat de quatre ans peut être consultée [ici](#).

### Élections

13. Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil exécutif, le Conseil élira, le dernier jour de sa première session de 2021, parmi ses membres et en tenant compte de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable, un nouveau Bureau composé d'un Président, de trois Vice-Présidents et d'un Rapporteur, dont le mandat commencera à la fin de la première session de 2021. Conformément à l'article 9 également, les postes de Président et de Rapporteur sont attribués chaque année par roulement à un groupe régional différent, chacun des groupes régionaux occupant les postes de Président et de Rapporteur une fois pendant une période de cinq ans. La composition des bureaux précédents du Conseil exécutif peut être consultée [ici](#).

14. Le roulement mentionné plus haut est censé s'appliquer à la composition du Bureau pour la période 2021–2022, comme indiqué ci-dessous :

États d'Europe orientale : Président

États d'Afrique : Vice-Président

États d'Asie-Pacifique : Vice-Président

États d'Europe occidentale et autres États : Vice-Président

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Rapporteur

## **B. Réunions pendant la session**

### **1. Premier jour de la session**

15. À la suite de consultations au sein du Bureau, il est recommandé que les travaux du Conseil exécutif à sa première session de 2021 se déroulent principalement dans le cadre de séances plénières en ligne. Il est proposé que le premier jour de la première session de 2021 soit consacré aux points suivants : ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour) ; questions d'organisation (point 2 de l'ordre du jour) ; rapports des présidents des groupes de travail spéciaux (point 3 de l'ordre du jour) ; questions financières, budgétaires et administratives (point 4 de l'ordre du jour) ; rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les travaux d'ONU-habitat (point 5 de l'ordre du jour) ; état d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2022 (point 6 de l'ordre du jour) ; mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat (point 7 de l'ordre du jour).

### **2. Deuxième jour de la session**

16. Il est proposé que le deuxième jour soit consacré aux points suivants : application des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat (point 8 de l'ordre du jour) ; progrès accomplis par ONU-Habitat dans la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 9 de l'ordre du jour) ; rapport annuel sur les mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail (point 10 de l'ordre du jour) ; rapport annuel sur les mesures prises par la Directrice exécutive pour actualiser et améliorer la gestion, les politiques et les procédures internes d'ONU-Habitat (point 11 de l'ordre du jour) ; élection du Bureau (point 12 de l'ordre du jour) ; ordre du jour provisoire de la prochaine session du Conseil exécutif (point 13 de l'ordre du jour) ; questions diverses (point 14 de l'ordre du jour) ; et clôture de la session (point 15 de l'ordre du jour).

## **C. Consultations sur les projets de décision dont le Conseil exécutif sera saisi**

17. Lors de sa réunion du 11 janvier 2021, le Bureau a recommandé que les projets de textes finals, y compris les projets de décision, dont le Conseil exécutif serait saisi à sa première session de 2021 soient examinés avant la session par le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives qui a été créé par le Conseil exécutif au paragraphe 7 de sa décision 2019/2. Par la suite, il est prévu que le président du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives transmettra les projets de textes finals, y compris les projets de décision, au Conseil exécutif par le biais de son Président, pour plus ample examen et adoption éventuelle.

18. Il est également prévu qu'une partie de la session sera consacrée à des négociations informelles sur les projets de décision en vue de les fusionner, de les concilier ou de les clarifier, si nécessaire, avant leur examen par le Conseil exécutif lors d'une séance plénière de la session en ligne.

## **D. Inscription**

19. Tous les représentants sont invités à s'inscrire en ligne pour la première session de 2021 à partir du mercredi 24 février 2021, sur le site <https://unhabitat.org/First-session-of-the-year-2021-of-the-Executive-Board>. Le secrétariat d'ONU-Habitat demande à tous les participants de s'inscrire en ligne avant le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 à 14 heures (heure de Nairobi (TU+3)), afin de permettre à l'organisation de consigner avec précision la présence de tous les participants et de leur fournir l'accès à la plateforme en ligne pour la session.

20. Conformément à l'article 8 du règlement intérieur, le secrétariat d'ONU-Habitat prie les missions permanentes et les missions d'observation auprès d'ONU-Habitat à Nairobi et auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, en plus d'assurer l'inscription en ligne, de communiquer les noms et adresses électroniques des membres de leur délégation le plus tôt possible et au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2021, au Secrétaire des organes directeurs d'ONU-Habitat, M. Chris Mensah (tél. : +254 732 689199, courriel : [chris.mensah@un.org](mailto:chris.mensah@un.org) et [unhabitat-sgb@un.org](mailto:unhabitat-sgb@un.org)).

21. Des renseignements supplémentaires sont affichés sur le site d'ONU-Habitat à l'adresse <https://unhabitat.org/First-session-of-the-year-2021-of-the-Executive-Board>. Toute question concernant la première session de 2021 doit être adressée à :

**Mr. Chris Mensah**  
**Secretary to the Governing Bodies**  
**United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat)**  
**P.O. Box 30030, 00100, Nairobi, Kenya**  
**Email : [chris.mensah@un.org](mailto:chris.mensah@un.org) and [unhabitat-sgb@un.org](mailto:unhabitat-sgb@un.org)**  
**Tél. : +254 20 762 5521/3216 ; portable : +254 732 689199**

**Proposition d'organisation des travaux et de calendrier pour la première session de 2021 du Conseil exécutif, 7 et 8 avril 2021**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Mercredi, 7 avril 2021</b>	Matin.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ouverture de la session.</b></li> <li>2. <b>Questions d'organisation :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2021 ;</li> <li>b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa deuxième session de 2020.</li> </ol> </li> <li>3. Rapports des présidents des groupes de travail spéciaux.</li> <li>4. Questions financières, budgétaires et administratives, notamment la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources conformément au plan stratégique et une proposition relative à l'équilibre géographique et entre les sexes.</li> </ol>
	Après-midi	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les travaux d'ONU-Habitat, publiés depuis la dernière session du Conseil exécutif.</li> <li>6. État d'avancement et examen du projet de programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2022.</li> <li>7. Mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat en 2020 et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique, et mise à jour sur la réponse d'ONU-Habitat à la pandémie de maladie à coronavirus.</li> </ol> <p><i>Consultations informelles sur les projets de décision</i></p>
<b>Jeudi 8 avril 2021</b>	Matin	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Application des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat.</li> <li>9. Progrès accomplis par ONU-Habitat dans la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.</li> <li>10. Rapport annuel sur les mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail.</li> </ol>
	Après-midi	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Rapport annuel sur les mesures prises par la Directrice exécutive pour actualiser et améliorer la gestion, les politiques et les procédures d'ONU-Habitat.</li> <li>12. Élection du Bureau.</li> <li>13. Ordre du jour provisoire de la prochaine session du Conseil exécutif.</li> <li>14. Questions diverses.</li> <li>15. Clôture de la session.</li> </ol>